

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 20/02/2018	Nombre de membres en exercice : 11
	Nombre de membres Présents : 6
	Nombre de membres Absents : 5
Date Affichage 20/02/2018	Nombre de procurations : 0
	Nombre de votants : 6

Séance du 26 février 2018

L'an deux mille dix huit le vingt six février à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., DOUMERGUE F., GOMES D, POROLI F, PERARNAUD C,
Absents excusés : VERGES B

Objet de la Délibération

DEMANDE AIDE FINANCIERE AMENDES DE POLICE « SECURITE VOIRIE COMMUNALE A FORMIGUERES – VIRAGE DE FORMIGUERES »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet concernant les travaux de mise en accessibilité PMR et mise en sécurité de la voirie D118.

Pour l'exercice 2018, il est proposé de réaliser les travaux précités pour un coût prévisionnel de **56 135.80€ HT**.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses (HT)		Recettes	
Travaux voirie	28 757.80€	Autofinancement (20%)	11 227.16
		DETR 2018	40 908.64
Achat bordure	2 028€	Département-Amendes de police	4 000
Pose dallage	25 350€		
TOTAL	56 135.80€	TOTAL	56 135.80€

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, **DECIDE** :

D'APPROUVER le principe de l'opération « mise en accessibilité PMR et mise en sécurité de la voirie »,

DE SOLLICITER une aide financière la plus élevée que possible, au titre des amendes de police, afin de pouvoir réaliser ce projet dont le montant prévisionnel s'élève à **56 135.80€ HT**.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Copie certifiée conforme
A Formiguères, le 26 février 2018.

Le Maire
P. LOOS


